



Mairie
de
VALLÈGUE
(Haute-Garonne)

République Française

Délibération n° 2023-10-05

Extrait du registre des délibérations

COMMUNE DE VALLÈGUE

SEANCE 07 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

L'an deux mille vingt-trois et le sept octobre à dix heures, le conseil municipal de la commune de Vallègue, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Rémy ZANATTA, Maire.

Date de convocation et publication : 21 septembre 2023

Assistaient à la séance : ZANATTA Rémy, CAUSSINUS Serge, TUDELA François, CARRIÈRE Jean-Louis, ESCRIEUR Patrice, GUILLES Bernard, MALET Jacques, PINAUD Jérôme, RICHER Pascale, ROUX Patrick, SABLAYROLLES Evelyne, et ZINDEL Laurent.

Membres absents et excusés :

- BEY-CREUX Céline a donné procuration à RICHER Pascale,
- DEVORA Daniel a donné procuration à TUDELA François,
- GALTIER Patrice a donné procuration à ROUX Patrick

Secrétaire de séance : CAUSSINUS Serge

Objet : Financement aménagement carrefour entre l'Avenue du Lauragais et le Chemin du Lac

31290 VALLÈGUE • Téléphone : 05 61 27 14 52 • Fax : 05 62 71 24 65

Courriel : mairiedevallegue@wanadoo.fr

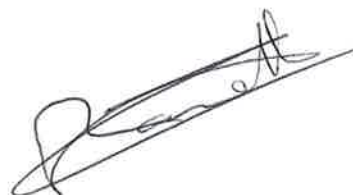
Monsieur le Maire propose à l'assemblée le financement concernant l'amende de police pour l'aménagement du carrefour entre l'Avenue du Lauragais et le Chemin du Lac, à l'opération N°270:

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	12 000.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 000.00 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		12 000.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		12 000.00 €
D 2152-270 : aménagement ch. Lac et av. Lgs		12 000.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		12 000.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		12 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		12 000.00 €

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à Vallègue les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Rémy ZANATTA



Transmis au représentant de l'Etat le : 10/10/2023

Publié le : 10/10/2023